N° 104

SÉNAT

1re SESSION ORDINAIRE DE 1960-1961

Annexe au procès-verbal de la 1re séance du 13 décembre 1960.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), *sur le projet de loi,* ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, *portant modification des* **crédits** *ouverts aux services civils en* **Algérie** *pour l'année* **1960** *et des voies et moyens qui leur sont applicables.*

Par M. Marcel PELLENC

Rapporteur général,

Au nom de M. René MONTALDO

Sénateurs.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 14 décembre 1960. (Compte rendu intégral de la 2e séance du Sénat du 13 décembre 1960, page 2346, 2e colonne.)

(1) *Cette commission est composée de :* MM. Alex Roubert, *président ;* Jacques Masteau, Gustave Alric, Jean-Eric Bousch, *vice-présidents ;* Yvon Coudé du Foresto, Hector Peschaud, Julien Brunhes, *secrétaires ;* Marcel Pellenc, *rapporteur général ;* André Armengaud, Fernand Auberger, Edouard Bonnefous, Paul Chevallier, Bernard Chochoy, André Colin, Antoine Courrière, Marc Desaché, Jacques Descours Desacres, Paul Driant, Jacques Duclos, Pierre Garet, Roger Houdet, Michel Kistler, Roger Lachèvre, Jean-Marie Louvel, André Maroselli, Georges Marrane, Max Monichon, René Montaldo, Geoffroy de Montalembert, Eugène Motte, Georges Portmann, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Jacques Soufflet, Ludovic Tron.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (1re législ.) : **1001, 1015** et **in-8° 214.**

Sénat : 93 (1960-1961).

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.

,30 NF.